

Les prestations du risque pauvreté-exclusion sociale s'élèvent à 23,1 milliards d'euros en 2017 (*tableau 1*) – soit 3,2 % du total des prestations sociales, en hausse de 5,9 %. Leur croissance est particulièrement dynamique depuis 2012 (+4,4 % par an en moyenne).

En 2017, l'augmentation des dépenses est notamment portée par la forte hausse des prestations liées à l'activité (*graphique 1*), sous l'effet de la poursuite de la montée en charge de la prime d'activité.

Le RSA et la prime d'activité représentent 70 % du risque pauvreté-exclusion sociale

Les prestations du risque pauvreté-exclusion sociale se composent :

- du **revenu de solidarité active (RSA¹)**, qui représente 11,0 milliards d'euros en 2017, soit 48 % des prestations du risque global. Versé par les départements, il garantit un revenu minimum (dépendant de la composition du foyer) aux personnes étant sans ressources ou en ayant de très faibles. Ces personnes n'exercent aucune activité ou travaillent un nombre d'heures très réduit, n'ont pas ou plus de droit au chômage, ou encore des droits au chômage d'un montant très faible ;
- de la **prime d'activité**, pour 5,3 milliards d'euros en 2017, soit 23 % du risque pauvreté. Elle consiste en un complément de rémunération versé aux travailleurs modestes, salariés ou indépendants, et peut être cumulée avec le RSA. Elle est moins restrictive que le RSA activité qu'elle a remplacé en 2016 (ainsi que la prime pour l'emploi), puisqu'elle est notamment ouverte aux jeunes actifs dès 18 ans et aux étudiants salariés ;
- de **prestations versées par les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)** [3,4 milliards d'euros, soit 15 % du total du risque], seul régime du secteur privé versant des prestations afférentes au risque pauvreté-exclusion sociale. Celles-ci recouvrent principalement les aides liées à l'hébergement des personnes en situation précaire ;
- de prestations versées par les **centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS-CIAS)** qui représentent près de 2,2 milliards d'euros en 2017. Il s'agit notamment de prestations en espèces ou en nature (hébergement d'urgence, colis alimentaires, etc.) ;

- d'autres prestations versées par les administrations publiques, pour 1,3 milliard d'euros en 2017, composées principalement de la prime de Noël pour les bénéficiaires du RSA, de l'allocation pour demandeur d'asile et de prestations liées à l'hébergement financées par l'État.

La couverture du risque pauvreté-exclusion sociale est donc essentiellement assurée par les administrations publiques locales (58 %, dont 47 % par les départements et 9 % par les communes) et par l'État (28 %).

Le ralentissement du RSA est contrebalancé par le dynamisme des autres prestations

Les prestations liées à l'activité (RSA activité, prime pour l'emploi et prime d'activité à partir de 2016) augmentent nettement (17,0 % en 2017, après 5,6 % en 2016). Elles contribuent pour près de 60 % à la croissance globale du risque pauvreté-exclusion sociale en 2017. La prime d'activité, qui s'est substituée au RSA activité et à la prime pour l'emploi en 2016, poursuit sa montée en charge. Le nombre de foyers bénéficiaires progresse ainsi de 7,6 % en 2017 (*tableau 2*).

Les montants versés au titre du RSA progressent légèrement (+0,5 %, après +3,2 % en 2016). Cette faible hausse s'explique par l'augmentation du montant moyen versé, sous l'effet de la revalorisation exceptionnelle du montant forfaitaire² dans le cadre du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté³. Toutefois, l'effet haussier des mesures est atténué par la diminution du nombre de bénéficiaires en 2017 (-0,6 %). Cette baisse intervient en raison de l'amélioration du marché du travail (voir fiche 1) et ce, malgré l'élargissement du nombre de personnes éligibles au dispositif lié à la revalorisation du niveau du RSA. La suppression au 1^{er} janvier 2017 de la mesure de cumul du RSA et des revenus d'activité lors d'une reprise d'emploi pendant une durée de trois mois affecte également les montants versés à la baisse.

La croissance globale du risque pauvreté-exclusion sociale est également portée par les prestations liées à l'hébergement versées par les ISBLSM et l'État (+12,5 % en 2017, après +8,7 %).

La croissance des autres dépenses des administrations publiques et des ISBLSM est soutenue par la dynamique des dépenses liées à la prime de Noël pour les bénéficiaires du RSA, l'allocation aux demandeurs d'asiles ainsi que l'action sociale des ISBLSM.

1. RSA socle jusqu'en 2016. Depuis la suppression du RSA activité, le RSA socle est dénommé RSA à partir de juillet 2016.

2. Le RSA est une allocation différentielle venant compléter les ressources du foyer jusqu'à un niveau qui dépend de la configuration familiale et de la présence de revenus d'activité.

3. Revalorisation progressive de 10 % au total du RSA socle entre 2013 et 2018 (en plus de l'indexation annuelle du barème basée sur l'inflation), intervenant chaque année le 1^{er} septembre (2 % en septembre 2014, 2015 et 2016, puis 1,6 % en septembre 2017).

Pour en savoir plus

> Cabannes, P.-Y., Richet-Mastain, L. (dir.) (2018). Minima sociaux et prestations sociales. *Ménages aux revenus modestes et redistribution – édition 2018*. Paris, France : coll. DREES, Panoramas de la DREES-social.

> Calvo, M., Leroy, C. (2019, mars). En 2017, le nombre d'allocataires de minima sociaux se stabilise, après avoir baissé en 2016. DREES, *Études et Résultats*, 1108.

> Cazain, S. (2018). Les foyers bénéficiaires du RSA, 1,83 million à fin décembre 2017. CNAF, *RSA conjoncture*, 21.

> Corazza, É., Glotain, M. (2018). Les dépenses de lutte contre la pauvreté représentent 1,8 % à 2,6 % du PIB en 2016. Dans Gonzalez, L. (dir.). *La protection sociale en France et en Europe en 2016 – édition 2018* (p. 120-133). Paris, France : DREES, coll. Panoramas.

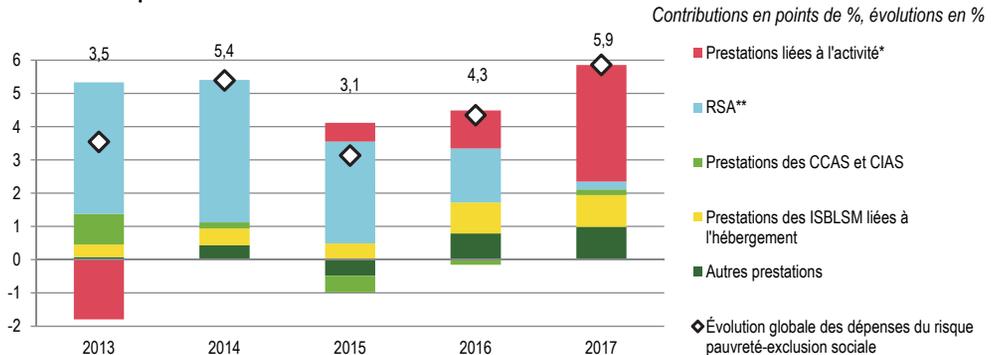
Tableau 1 Prestations du risque pauvreté-exclusion sociale par régime

		Montants en millions d'euros, évolutions en %					
		2013	2014	2015	2016	2017	17/16
Public	Administration de sécurité sociale	54	59	46	58	33	-43,4
	Administration publique centrale	4 972	5 047	5 037	5 442	6 382	17,3
	Prestations liées à l'activité	4 145	4 142	4 255	4 495	5 261	17,0
	RSA activité	1 685	1 908	2 126	345	-	-
	Prime pour l'emploi	2 460	2 234	2 129	37	-	-
	Prime d'activité	-	-	-	4 113	5 261	27,9
	Autres prestations	828	905	782	947	1 122	18,4
	Administration publique locale	11 592	12 443	12 951	13 267	13 342	0,6
	RSA*	9 151	9 975	10 597	10 927	10 981	0,5
	Prestations des CCAS et CIAS	2 249	2 285	2 182	2 151	2 187	1,7
Autres prestations	192	183	173	189	174	-7,8	
Privé	Institutions sans but lucratif au service des ménages	2 637	2 745	2 894	3 070	3 358	9,4
	Prestations des ISBLSM liées à l'hébergement	1 728	1 824	1 924	2 119	2 328	9,9
	Action sociale des ISBLSM	579	591	624	600	642	7,0
	Autres prestations	330	330	346	351	388	10,5
Total Pauvreté-exclusion sociale		19 256	20 293	20 928	21 837	23 116	5,9

* RSA socle jusqu'en 2016. Depuis la suppression du RSA activité, le RSA socle est dénommé RSA à partir de juillet 2016.

Note > Compte-tenu d'un changement méthodologique, les montants de prime pour l'emploi ont été révisés entre 2006 et 2015 (voir annexe 3).

Source > DREES, CPS.

Graphique 1 Évolution globale du risque pauvreté-exclusion sociale et contributions de ses différentes composantes

* Prestations liées à l'activité : RSA activité, prime pour l'emploi et prime d'activité à partir de 2016.

** RSA socle jusqu'en 2016. Depuis la suppression du RSA activité, le RSA socle est dénommé RSA à partir de juillet 2016.

Lecture > En 2017, la croissance des dépenses du risque pauvreté-exclusion sociale s'élève à 5,9 %. Les dépenses de prestations liées à l'activité contribuent pour 3,5 points de pourcentage à cette évolution, soit 60 %.

Source > DREES, CPS.

Tableau 2 Effectifs de bénéficiaires des principales prestations du risque pauvreté-exclusion sociale

	Effectifs en milliers, évolutions en %					
	2013	2014	2015	2016	2017	17/16
Nombre de foyers bénéficiaires du RSA*	2 330	2 464	2 572	1 860	1 849	-0,6
RSA socle seul**	1 538	1 597	1 619	1 838	1 827	-0,6
RSA activité seul**	505	554	614	-	-	-
RSA socle + activité**	253	277	302	-	-	-
Nombre de foyers fiscaux bénéficiaires de la PPE	5 871	5 495	5 323	-	-	-
Nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité	-	-	-	2 579	2 775	7,6

* Le nombre de foyers bénéficiaires du RSA diffère de la somme des foyers bénéficiaires par composante (RSA socle seul, RSA activité seul et RSA socle + activité). En effet, le total intègre également les bénéficiaires du régime agricole, pour lequel le détail par composante n'est pas disponible.

Note > Le nombre de foyers bénéficiaires du RSA et de la prime d'activité est comptabilisé au 31 décembre de chaque année ; le nombre de foyers bénéficiaires de la PPE est comptabilisé pour chaque année fiscale.

Champ > France, tous régimes, sauf ** hors régime agricole.

Sources > CNAF pour le RSA et la prime d'activité ; DGFIP pour la PPE.